



NOUS SOMMES TRES HEUREUX DE VOUS RETROUVER ET DE GARANTIR LA SECURITE DE TOUS

Nous nous réjouissons de vous accueillir sur Fashion Rendez-Vous Première Vision.

Voici ci-dessous toutes les réponses à vos questions sur le protocole sanitaire suite aux dernières annonces gouvernementales ainsi que nos engagements pour garantir votre sécurité. Ceux-ci peuvent évoluer au fur et à mesure des nouvelles réglementations qui seront être mises en place. N'hésitez pas à les consulter régulièrement : elles feront l'objet de mises à jour.

UN PROTOCOLE SANITAIRE RIGOREUSEMENT APPLIQUE ET GARANTI : LE LABEL SAFE & CLEAN

Nous sommes heureux de vous informer que tous nos sites et activités ont reçu dès 2020 la labellisation « Safe and Clean » délivrée par l'APAVE, certificat qui garantit la qualité et le respect de tous les protocoles appliqués, proposés et déployés sur nos sites, sur nos événements, dans nos équipes d'intervention et de montage.

VOUS VOUS APPRETEZ A VOYAGER POUR PARTICIPER AU SALON

Nous vous invitons à consulter le site : <https://www.diplomatie.gouv.fr/> pour vérifier les conditions qui vous seront applicables en fonction de votre pays de provenance et de la date de votre voyage.

LE PASS SANITAIRE EST VOTRE SESAME POUR ACCEDER AU SALON

Le recours au Pass Sanitaire est obligatoire pour pouvoir rentrer sur le salon. Vous devez impérativement être muni de l'un des documents ci-dessous :

- La preuve **d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48h**,
- Un **test sérologique ou certificat de contamination** de moins de 6 mois et plus de 15 jours prouvant la contamination au coronavirus. Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test.
- le **certificat de vaccination complet** de l'un des vaccins ayant fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché délivrée par l'agence européenne du médicament:
 - s'agissant du vaccin « COVID-19 Janssen », **28 jours après l'administration d'une dose** ;
 - s'agissant des autres vaccins, **14 jours après l'administration d'une deuxième dose**, sauf en ce qui concerne les personnes ayant été infectées par la covid-19, pour lesquelles ce délai court après l'administration d'une dose.

A NOTER : Les auto-tests ne sont pas valides pour entrer sur le salon.

>Le pass sanitaire sera demandé et vérifié par des « contrôleurs sanitaires » à l'extérieur des halls d'accès au salon,

>Pour ceux qui n'auront pas pu faire de tests antigéniques avant leur arrivée au salon, un poste de test sera mis en place devant l'entrée (résultats en 15/20 minutes).

>Le **badge d'accès au salon est entièrement dématérialisé. Pensez à bien vous pré-enregistrer avant votre venue.**

>Les **mesures barrières sont maintenues** : largeurs minimales de 3 mètres dans les allées ; port du masque obligatoire ; gel hydroalcoolique à disposition...

>**Pas de vestiaire à disposition, les bagages sont interdits sur les halls,**

> Notez que pour les voyageurs étrangers qui ont besoin d'un teste PCR pour rentrer chez eux, un concierge sanitaire pourra organiser un rendez-vous avec un laboratoire à proximité du salon.

Une normalisation Européenne des documents et des QR codes Européenne est en cours ; Pour les personnes qui ne sont pas à même de générer des documents officiels avec des QR codes : par exemple dans le cas d'un médecin traitant qui vous vaccine, il faudra une attestation du médecin.

Nous vous encourageons à télécharger l'application « tous anticovid » pour pouvoir présenter vos certificats de tests et de vaccination plus simplement (pour les visiteurs français).

Où s'effectuera le contrôle du pass sanitaire ?

Le pass sanitaire en votre possession vous sera demandé par des « contrôleurs sanitaires » à l'extérieur des Halls d'accès au salon : ce contrôle visuel et /ou via une application saura lire l'information QR Code et vous permettra ainsi d'accéder à l'événement.

LE BADGE D'ACCES A L'EVENEMENT EST TOTALEMENT DEMATERIALISE

Nous ne vous remettons pas de badge physique ! Il est en effet désormais totalement dématérialisé : pensez à vous pré-enregistrer et à vous munir du QRCode reçu lors de votre inscription que vous présenterez lors du passage au contrôle d'accès.

QUELLES SONT LES MESURES SANITAIRES DEPLOYEES DANS LE SALON ?

Vos interrogations concernant la jauge applicable sur place au Grand Palais Ephémère :

Bonne nouvelle ! A partir du 30 Juin, il n'y a plus de jauge autre que celle applicable habituellement dans les établissements accueillant du public. La Jauge ERP est de 9300 personnes à l'instant T... hors, pour vous garantir un confort de rencontre sur cet événement réservé exclusivement aux professionnels, nous prévoyons d'accueillir un maximum de 2000 personnes à l'instant T. Nous serons donc bien en dessous du public ce que nous pourrions réellement accueillir.

A NOTER

✓ PAS DE VESTIAIRE

L'absence de vestiaire fait partie des mesures imposées sur les événements : nous ne prévoyons donc pas de dispositif spécifique vous permettant de déposer vos affaires. Les bagages sont interdits sur les halls.

✓ LA GESTION DES FLUX

La configuration des allées -3 mètres de large a minima- permettra le respect des mesures de distanciation sociale et des gestes barrière, toujours requis pour plus de prudence.

✓ PORT DU MASQUE ET GEL HYDROALCOOLIQUE

Vous le savez, le port du masque demeure obligatoire et nous mettons du gel hydroalcoolique à disposition pendant l'événement. Une signalétique de rappel des gestes barrière sera présente pour tous sur le site.

✓ SUR LES STANDS DE VOS PARTENAIRES EXPOSANTS

La distribution de nourriture ainsi que les machines à café ne sont pas autorisées sur les stands : vos partenaires préférés ne pourront donc pas vous offrir un café ou autre gourmandise, ne leur en voulez pas ! Néanmoins, nous mettons en place un service de restauration ainsi que du café et boissons dans un espace dédié du salon, avec tables et chaises à disposition.

✓ PAS DE DOCUMENTS PAPIER SUR PLACE

Nous ne vous remettons pas de guide papier sur place : toutes les informations concernant l'événement, la liste des exposants, leur offre matières, leurs nouveautés produits sont à découvrir sur notre site internet, en particulier dans la rubrique sourcing pour accéder à la Marketplace Première Vision.

✓ UN REFERENT MESURE SANITAIRE OBLIGATOIRE AU SEIN DE PREMIERE VISION ET DE TOUS NOS EXPOSANTS

Nous sommes tous concernés par l'ensemble de ces mesures de protection, aussi chaque entreprise participant à l'événement aura désigné un référent garant du respect des règles en vigueur, et Première Vision également.

VOUS VOYAGEZ A L'ETRANGER APRES LE SALON POUR RENTRER CHEZ VOUS : LA CONCIERGERIE SANITAIRE EST LA POUR VOUS AIDER A REALISER VOTRE TEST PCR

Nous mettons en place un service exclusif de conciergerie sanitaire. Ce service permettra à tous nos partenaires, exposants et visiteurs, qui doivent voyager hors de France dans les 24H et +, de prendre rendez-vous dans un laboratoire situé à proximité du Hall d'exposition.

Merci de votre compréhension et de votre engagement.
Bonne visite !

L'équipe Fashion Rendez-Vous Première Vision.